Année XXV. N° 677 — 17 Octobre 1925

LE RÉVEIL
COMMUNISTE - ANARCHISTE.

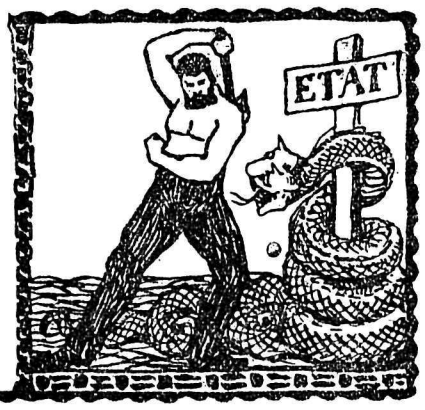

PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS
Adresser lettres et mandats :
Le Réveil, r. des Savoises, 6, *Genève* Suisse.

Avec Supplément en langue italienne

SUISSE et UNION POSTALE
Abonnement : 1 année, fr. 5; 6 mois, fr. 2.50
Le numéro : 10 centimes

NE VOTONS PLUS

Une fois de plus avec les élections aux Chambres fédérales se pose tout le problème de l'action d'affranchissement du monde du travail. Tout au moins, c'est nous, les anarchistes, qui le posons pour expliquer notre attitude, car les différents partis parlementaires se bornent tonjours à n'envisager que l'œuvre d'une nouvelle législature, laquelle se réduit à fort peu de chose, lorsqu'elle n'est pas entièrement négative et représente même parfois un recul.

Nous nous trouvons avant tout en présence d'une crise économique, qui peut être plus ou moins grave, mais ne cesse jamais d'exister pour la foule des exploités. Or, de l'aveu même de tout le monde, les différentes interventions gouvernementales pour parer à cette crise ont eu des effets presque nuls ou même nuisibles. Et ici déjà nous nous demandons comment, même en dehors des conceptions anarchiques qui nous sont propres, les individus et leurs plus différents groupements ne songent pas à entreprendre toute une action pour leur défense effective, quotidienne, inlassable. Pourquoi s'abstiennent-ils de le faire? Pensent-ils vraiment qu'en chargeant d'une si lourde tâche quelques centaines d'élus, ces derniers seront à même de faire aboutir ce qu'ils se sentent eux-mêmes impuissants à entreprendre seulement, tout en étant plusieurs millions?

Poser le problème des privations, souffrances et risques des hommes à ceux qui s'y trouvent en grande partie soustraits par une situation personnelle plus ou moins privilégiée, c'est nier l'urgence d'une solution d'abord, et la faire dépendre ensuite de ceux qui en éprouvent le moins le besoin. Or, si grand que puisse être l'altruisme chez quelques individus, la grande majorité des hommes ne s'émeut que pour ce qui la touche ou pourrait finir par la toucher directement.

Mais en dehors même de cela, comment continuer à parler d'émancipation, si ceux qui doivent la réaliser se déclarent d'avance impuissants à le faire par leur propre effort et délèguent à d'autres le soin et le pouvoir de le faire pour eux?

Voyons. Un homme peut il s'instruire, s'améliorer, se fortifier par délégation? Non, et cela présuppose avant tout une activité personnelle de chacun, qui peut être, nous l'admettons, plus ou moins favorisée par d'autres, mais toujours dans le sens de l'adage : aide toi, le ciel t'aidera. « La superstition — a dit fort bien Gabriel Séailles — consiste à demander à une puissance étrangère ou à attendre d'elle ce qu'on ne se sent pas le courage ou la force de faire soi-même. » N'est-ce pas précisément cela que continuent à faire les foules électorales à la suite des malins de la politique?

Peut-on imaginer une plus mauvaise éducation que celle consistant à se décharger sur quelques rares individus du soin de traiter précisément les questions où l'intérêt de tous est en jeu, et dont la solution pourra avoir les conséquences les plus considérables pour l'humanité?

Nous nous abstenons ici d'insister sur les turpitudes de la politique et des politiciens, sur l'écœurant spectacle toujours offert par le parlementarisme. Il n'y aurait, par impossible, parmi les élus que des hommes probes, que nous n'en cesserions pas moins d'être les adversaires d'un système qui maintient dans un état de tutelle, de minorité, d'infériorité la plus grande partie des citoyens.

Se refuser à être électeur ne signifie ainsi dans notre pensée que revendiquer son droit à exercer dans toutes les affaires publiques une intervention directe, constante et décisive. Nous ne saurions abandonner cela à quelques individus.

Notre abstentionnisme n'est donc pas un oreiller de paresse, mais présuppose toute une action de résistance, de défense, de révolte et de réalisation au jour le jour. Et contre l'esclavage civique, militaire et économique, nous ne cesserons de répéter :

Citoyen, ne sois pas électeur ;
Citoyen, ne sois pas soldat ;
Citoyen, ne sois pas exploité.

Grève électorale, militaire et économique pour ne plus être les jouets d'un pouvoir étranger et se mettre à même de devenir les agents actifs de notre affranchissement individuel et collectif par la libre solidarité.

Réflexions d'un déshérité

— Mussolini, expulsé de Genève comme faussaire, est devenu notaire de la Couronne, peut être parce qu'il n'y a rien d'aussi faux qu'une couronne, en même temps qu'il se trouve être ministre de la guerre et de la marine en sa qualité d'ancien réfractaire. Depuis Judas et ses pauvres trente deniers, le prix de la trahison a subi plus que tout autre le renchérissement de la vie. Il n'est pas, d'ailleurs, de marchandise plus prisée et primée dans le monde bourgeois.

POLITIQUE SOCIALE.

H. Greulich termine ainsi un assez long article sur la politique sociale :

Cet exposé pour lequel j'étais qualifié par ma longue expérience, tendait à montrer que *toute politique sociale ne devient efficace que quand ceux qu'elle protège ont conscience de leurs droits légaux et possèdent aussi le courage et la force morale nécessaires pour les défendre.* En même temps grandissent les idées sociales des employeurs et le sentiment du devoir chez les représentants de l'autorité officielle. Notre maître Gœthe n'a-t-il pas dit, dans son *Faust :*

> Celui-là seul mérite la liberté et la vie
> Qui les conquiert chaque jour.

C'est Greulich lui-même qui souligne.

Courage et force morale sont ils suffisants ou ne faut il pas aussi la force matérielle? En Italie, par exemple, les travailleurs de Molinella ont montré un courage et une force morale vraiment admirables, ce qui ne les empêche pas de subir le pire esclavage.

Quant à la citation de Gœthe, elle dément toute la propagande de Greulich et consorts. Car, s'il faut aux intéressés eux-mêmes conquérir chaque jour la liberté et la vie, à quoi peuvent bien servir les élus? La foule ne les a jamais compris que comme accomplissant cette conquête pour elle même, et c'est ce qui résulte d'ailleurs des promesses électorales.

Les vers de Gœthe seraient bien mieux à leur place en tête de ce numéro du *Réveil* qu'à la fin d'un article où l'on table aussi sur... les idées sociales des employeurs et le sentiment du devoir de l'autorité!

Socialisme et Parlementarisme

Comment peut-on élire des socialistes au parlement? La majorité des électeurs n'est pas socialiste, même dans un arrondissement électoral qui serait créé expressément, car si elle l'était, elle n'aurait pas besoin de nommer des députés et pourrait, en admettant même que tous les autres arrondissements fussent réactionnaires, devenir un centre de rayonnement socialiste et attaquer le régime bourgeois de mille façons bien plus efficaces. Pour se former une majorité, il faut donc transiger, s'allier avec celui-ci ou bien celui là, mystifier le programme, promettre des réformes immédiates, faire accroire aux uns une chose, aux autres le contraire, tâcher que la bourgeoisie vous tolère et que le gouvernement ne vous attaque pas trop violemment. La propagande socialiste que devient-elle alors?

D'autre part, comme tout homme se croit honnête et presque tous se croient capables, il arrive que tout individu sachant dire deux mots se considère, en son for intérieur, comme digne d'être élu, ni plus ni moins qu'un autre. C'est ainsi qu'à la noble ambition de faire le bien et d'être le premier dans les dangers et les sacrifices, se substitue peu à peu la basse ambition des honneurs et des privilèges, et que les rivalités, la jalousie et les sonpçons naissent entre camarades. La propagande des principes fait place à la propagande pour les individus, la réussite des candidatures devient le grand, parfois le seul intérêt du parti; et une tourbe de politiciens qui voyent dans le socialisme un moyen comme un autre de faire son chemin, se jettent au milieu du peuple pour corrompre et mystifier le programme et le parti.

Que dire, enfin, de l'espoir d'obtenir, grâce aux députés socialistes, des réformes qui, en attendant mieux, puissent diminuer les souffrances du peuple et les obstacles qu'il rencontre sur sa route? Les privilégiés ne cèdent qu'à la force et à la crainte. Si une amélioration quelconque est possible dans le régime actuel, la seule façon de l'obtenir est l'agitation en dehors et contre les autorités constituées, en témoignant la ferme décision de l'obtenir à tout prix. Confier aux députés la defénse des intérêts populaires, c'est fournir au gouvernement le moyen de tromper la foule en la leurrant de vains espoirs.

Errico Malatesta.

Aux camarades de Genève.

Nous rappelons aux camarades de Genève de bien vouloir assister aux réunions du Groupe, qui se tiendront désormais tous les VENDREDIS soir au lieu du jeudi. Se rencontrer une fois par semaine devrait être un besoin et constituer en meme temps un plaisir pour qui la propagande anarchiste a gardé toute sa valeur.

Vendredi 16 Octobre, à 8 h. 1/2 du soir
Sujet traité :
ANARCHISME ET RÉVOLUTION.

La politique et les anarchistes

Nous donnons ci-après quelques pages de Bakounine, écrites en 1871, et qui n'ont rien perdu de leur actualité. Nous oserions presque affirmer qu'elles apparaissent encore plus vraies, après cinquante-quatre ans de nouvelles expériences. Que nos lecteurs en jugent eux-mêmes :

Parce que nous avons repoussé avec énergie toute connivence et alliance avec la politique bourgeoise même la plus radicale, on a prétendu sottement ou calomnieusement que, ne considérant seulement que le côté économique ou matériel de la question sociale, nous étions indifférents pour la grande question de la liberté, et que par là même nous nous mettions dans les rangs de la réaction. Un délégué allemand avait même osé déclarer, au Congrès de Bâle, que quiconque ne reconnaissait point, avec le programme de la démocratie socialiste germanique, « que la conquête des droits politiques était la condition préalable de l'émancipation sociale », — ou, autrement exprimé : que pour délivrer le prolétariat de la tyrannie capitaliste ou bourgeoise, il fallait d'abord s'allier à cette tyrannie pour faire, soit une réforme, soit une révolution politique, — était sciemment ou inconsciemment un allié des Césars.

Ces messieurs se trompent beaucoup — et, « sciemment ou inconsciemment », ils s'efforcent de tromper le public — sur notre compte. Nous aimons la liberté beaucoup plus qu'ils ne l'aiment ; nous l'aimons au point de la vouloir complète et entière ; nous en voulons la réalité et non la fiction ; et c'est à cause de cela même que nous repoussons absolument toute alliance bourgeoise, étant convaincus que toute liberté conquise à l'aide de la politique bourgeoise, par les moyens et les armes de la bourgeoisie, ou par une alliance de dupes avec elle, pourra être très réelle et très profitable pour Messieurs les bourgeois, mais pour le peuple ne sera jamais rien qu'une fiction.

Messieurs les bourgeois, de tous les partis et même des partis les plus avancés, tout cosmopolites qu'ils sont, lorsqu'il s'agit de gagner de l'argent par l'exploitation de plus en plus large du travail populaire, en politique sont également tous de fervents et fanatiques patriotes de l'Etat, le patriotisme n'étant en réalité, comme vient de le dire fort bien l'illustre assassin du prolétariat de Paris et le sauveur actuel de la France, M. Thiers, rien que la passion et le culte de l'Etat national. Mais qui dit Etat dit domination, et qui dit domination dit exploitation, ce qui prouve que ce mot d'*Etat populaire* devenu et restant malheureusement encore aujourd'hui le mot d'ordre du Parti de la démocratie socialiste de l'Allemagne, est une contradiction ridicule, une fiction, un mensonge, sans donte inconscient de la part de ceux qui le préconisent, et pour le prolétariat un piège très dangereux. L'Etat, quelque populaire qu'on le fasse dans ses formes, sera toujours une institution de domination et d'exploitation, et par conséquent pour les masses populaires une source permanente d'esclavage et de misère. Donc il n'y a pas d'autre moyen d'émanciper les peuples économiquement et politiquement, de leur donner à la fois le bien-être et la liberté, que d'abolir l'Etat, tous les Etats, et de tuer par là même, une fois pour toutes, ce qu'on a appelé jusqu'ici la *politique ;* la politique n'étant précisément autre chose que le fonctionnement, la manifestation, tant intérieure qu'extérieure, de l'action de l'Etat, c'est-à-dire la pratique, l'art et la science de dominer et d'exploiter les masses en faveur des classes privilégiées.

Il n'est donc pas vrai de dire que nous fassions abstraction de la politique. Nous n'en faisons pas abstraction, puisque nous voulons positivement la tuer. Et voilà le point essentiel sur lequel nous nous séparons d'une manière absolue des politiques et des socialistes bourgeois radicaux. Leur politique consiste dans l'utilisation, la réforme et la transformation de la politique et de l'Etat; tandis que notre politique à nous, la seule que nous admettions, c'est l'*abolition* totale de l'Etat, et de la politique qui en est la manifestation nécessaire.

Et c'est seulement parce que nous voulons franchement cette abolition, que nous croyons avoir le droit de nous dire des internationaux et des socialistes révolutionnaires; car qui veut faire de la politique autrement que nous, qui ne veut pas avec nous l'abolition de la politique, devra faire nécessairement de la politique de l'Etat, patriotique et bourgeois, c'est-à-dire renier dans le fait, au nom de son grand ou petit Etat national, la solidarité humaine des peuples à l'extérieur, aussi bien que l'émancipation économique et sociale des masses à l'intérieur.

Hélas ! oui, Bakounine avait raison. Et pour ne pas remonter plus en arrière, c'est bien partout la politique parlementaire qui nous a valu pendant la guerre la négation de la solidarité humaine des peuples à l'extérieur, et pendant cette après-guerre l'impuissance et l'échec de toutes les tentatives d'émancipation économique et sociale des masses à l'intérieur.

Expériences électorales

Il semblerait vraiment que depuis le fascisme, personne ne devrait plus oser prôner la politique électorale. Comment, voilà un pays, l'Italie, où le socialisme avait soulevé les plus grands enthousiasmes et les résultats suivants soi-disant *pratiques*, avaient été obtenus :

156 députés au Parlement sur 508;

plus de 2500 communes et presque une trentaine de provinces passées au socialisme ;

plusieurs millions de syndiqués dans la Confédération générale du **travail ;**

tout un ensemble de coopératives de consommation et de production, ainsi que d'institutions d'éducation et d'assistance aux mains des socialistes.

Le tout a été anéanti en quelques mois par la violence criminelle la plus brutale.

La leçon devrait pourtant avoir servi à faire comprendre que le droit consiste essentiellement dans la force de l'exercer. A défaut de cette force, il n'y a guère de droit. Il faut donc pour vaincre autre chose que des avalanches de bulletins de vote.

*

De l'expérience italienne passons à l'expérience allemande. Le parti socialiste se trouve au pouvoir plusieurs années durant. Les difficultés sont énormes, c'est entendu; mais précisément pour cela il faut des solutions radicales, rapidement prises et exécutées. Au lieu de cela, à travers la pratique parlementaire, la réaction poursuit l'assassinat des révolutionnaires les plus en vue et couronne son œuvre, en donnant comme successeur au socialiste Ebert le maréchal Hindenburg.

*

En Angleterre, le chef des travaillistes Mac Donald arrive au pouvoir. Son œuvre ne pouvant se départir des grandes lignes imposées par les traditions et les intérêts d'une puissance financière autrement plus grande que tous les papiers électoraux, se révèle des plus contradictoires. Ce serait cruel que d'en faire une critique détaillée, d'autant plus que nous avons la conviction que sur le terrain légal et parlementaire, on ne voit vraiment pas comment le gouvernement travailliste aurait pu agir différemment.

La conclusion se trouve toujours être la même. Rien de changé, déceptions, mécontentement, nouvelles élections, retour des conservateurs au pouvoir. Pour dire toute notre pensée, ces derniers auraient peut-être été habiles en y renonçant pour laisser les travaillistes s'user davantage.

*

En France, l'année dernière, nous avons eu, le 11 mai, le triomphe du cartel des gauches contre le bloc national. M. Herriot arrive au pouvoir. Admettons ses bonnes intentions et même sa bonne volonté; mais une seule année a suffi pour le mettre à terre. Le bloc national est virtuellement reconstitué, M. Painlevé remplaçant M. Poincaré. Reconnaissons, si l'on veut, qu'il y a quand même une différence entre les deux, mais tout gouvernement hérite en quelque sorte du gouvernement précédent. C'est un héritage sans bénéfice d'inventaire, en sorte que M. Painlevé, tout comme l'aurait fait à sa place M. Herriot, doit poursuivre la guerre au Maroc, en Syrie, peut-être sous peu ailleurs encore.

Et alors, bonnes gens, qu'espérez-vous encore du suffrage universel ?

*

En Belgique aussi, grande victoire socialiste. M. Vandervelde toutefois refuse de former un ministère socialiste, mais il consent à entrer dans un cabinet clérico-socialiste. La misère, bien entendu, reste la même dans le pays; les grèves se suivent et se multiplient; l'enthousiasme de la victoire dissipé, on s'aperçoit qu'aucun des grands problèmes agités pendant la période électorale n'aura de solution. Encore une fois les bons électeurs se trouveront Gros-jean comme devant. Néanmoins, il y a fort à parier qu'ils iront aux urnes de nouveau par centaines de mille dans deux ou trois ons. Ce serait presque comique, si pour finir cela ne tournait toujours à la tragédie.

*

Prenez tous les autres pays du monde à régime parlementaire et partout vous aurez la même monotone répétition de victoires socialistes sans lendemain ou d'amers retours de la réaction. Partout on continue à patauger dans la boue des compromissions parlementaires jusqu'au jour où l'on trébuche dans le sang.

Tont d'expériences ne suffisent-elles donc pas encore ?

La raison du fascisme

Elle est, en somme, dans l'impuissance parlementaire même. Les partis soi-disant démocratiques, nantis du Pouvoir, ne savent faire œuvre utile, d'où déception, découragement, apathie et retour au despotisme personnel. C'est ce que Leverdays expose fort bien dans le passage suivant :

Un argument d'expérience qui est terrible contre le régime parlementaire, c'est que les peuples puissent de temps en temps le mettre en balance avec le despotisme et donner à ce dernier la préférence. A cela on pourra nous répondre que l'âme des peuples est dans leur ventre, que leur acclamation ne justifie point le despotisme; que le choix du despotisme condamne au contraire et flétrit la nation qui l'acclame; qu'il est toujours suivi pour elle d'une expiation méritée. A la bonne heure! Mais il ne s'agit point ici d'une apologie théorique du despotisme. Nous avons conservé de celui que nous ont forcé de subir nos suffragants compatriotes un souvenir assez amer pour n'être pas suspect à ce sujet de faveur ni de concession. Il n'est question que d'un fait d'expérience.

Or il est de fait et d'expérience que les peuples, qui ne jugent jamais au point de vue de la conscience morale ni de la théorie, sont amenés de temps en temps à préférer ce qu'il y a de plus vil, de plus lâche et de moins sûr, c'est-à-dire le despotisme, au désordre parlementaire. C'est là, nous le répétons, un terrible argument pratique contre le parlementarisme.

On peut dire à la fois du parlementarisme et du despotisme: il faut que chacun des deux régimes soit une chose bien détestable pour que le système antagoniste lui soit de temps en temps préféré.

Nous avons déjà vu que le régime parlementaire ne saurait être, en raison de sa nature, qu'un dissolvant, ce qui veut dire un instrument révolutionnaire; seulement, comme il est de même, de par sa nature, inconscient, irrationnel, sans intelligence ni vigueur, il en résulte que l'instrument ne vaut rien. La Révolution se fait donc mal et les velléités de réforme ne peuvent que se traîner piteusement dans l'impuissance.

C'est cette impuissance éprouvée de génération en génération qui rejette les masses dans le despotisme. Ce qui gêne le plus les moutons dans leur moutonnière existence, c'est la domination des roquets turbulents qui ne les laissent pas se nourrir en paix dans leurs pâturages habituels en passant tous les jours par les mêmes chemins. Que le boucher prenne de temps en temps un des leurs dans le troupeau et qu'il en fasse des côtelettes, à la bonne heure ! cet accident ne troublera pas la quiétude de ceux qui survivent; ils continueront aussi bien de paître et de digérer. Il en est de même des hommes soumis aux incongruités d'un gouvernement capricieux. Ce que les intérêts veulent à tout prix, c'est la sécurité; ce qu'ils abhorrent par-dessus toutes choses, c'est le désordre. Le massacre, nous l'avons vu, leur est assez indifférent.

... Qui nous donnera, disent alors les gens à tête de bois, dont la majorité est toujours imposante, qui nous donnera un gouvernement qui

C.I.R.A.

s'affirme, une autorité qui se fasse respecter, un pouvoir fort ?" Oui, tout ce que nous avons vu, honneur et biens, à la merci du premier venu ! C'est insensé; nous ne l'avons que trop appris à nos dépens. Mais ce retour périodique au despotisme n'en est pas moins, ainsi que nous le disions tout à l'heure, l'argument de fait le plus fort qui puisse être allégué contre le régime parlementaire.

Le véritable abstentionnisme

L'Union syndicale suisse adresse aux ouvriers, employés et fonctionnaires un appel électoral les engageant à voter pour les candidats de la classe ouvrière, autrement dit les candidats du Parti socialiste suisse.

Laissons de côté la question de la neutralité syndicale. Ce n'était qu'une hypocrisie, et nous préférons de beaucoup les solutions nettes, ne fût-ce que pour bien préciser ce point que c'est sous la direction des plus farouches théoriciens de la lutte des classes, que nous voyons prôner les communautés professionnelles patronales et ouvrières, c'est-à-dire la coopération de classes la plus étendue possible.

Nous ne voulons retenir qu'un passage bien typique du dit manifeste. Le voici :

C'est au Palais fédéral que se décide la tendance de notre politique économique.

C'est au Palais fédéral que la politique sociale et la protection des travailleurs reçoivent leur direction.

C'est au Palais fédéral que les normes pour les assurances sociales sont fixées.

C'est au Palais fédéral également que se tronche la question de savoir si l'on persistera à sacrifier des sommes formidables pour le militarisme et si l'on continuera à négliger les œuvres de l'inteligence et du cœur.

N'insistons pas sur le fait que les bourgeois ne font que transmettre leurs décisions au Palais fédéral, qui sont définitivement prises et bien arrêtées ailleurs, sauf pour quelques détails sans importance.

Mais du côté ouvrier, n'est-ce pas profondément ridicule que de laisser tout trancher au Palais fédéral, de renoncer à affirmer une volonté propre partout et dans la vie de chaque jour?

Les ouvriers, en lisant de telles phrases, concluront comme toujours : Bien sûr, nous n'y pouvons rien. C'est au Palais fédéral que tout se manigance et nous y avons toujours été roulés ! Rien à faire.

Eh bien non ! C'est cet abstentionnisme-là, dont on peut dire qu'il fait le jeu de la bourgeoisie et contre lequel nous nous sommes toujours insurgés.

La masse ne doit pas s'en remettre aux décisions du Palais fédéral, mais les prendre et les appliquer elle-même à travers tout le pays. Sans cette action directe, que peut donc bien signifier la phrase que l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ?

Programmes électoraux

Devons-nous les examiner une fois de plus ? A quoi bon, puisque les proposants eux-mêmes n'en croient pas le premier mot. Amère ironie, nous aurions l'air d'être les seuls à les prendre au sérieux et à les juger dignes d'une discussion approfondie.

Les boniments de candidats ont ceci de commun, que pour finir ils se trouvent être tous également faux. A remarquer que les quelques réformes réalisées, après avoir été promises pendant des dizaines d'années, sont loin d'avoir la portée qui leur était attribuée. La machine gouvernementale a des exigences propres, qui restent les mêmes avec les mécaniciens des plus différents partis. Nous n'osons plus même crier à la trahison, si grande est notre conviction qu'à la même place et en présence de mêmes nécessités, les hommes ne peuvent agir que de la même façon les variantes se ramenant à quelque chose de vraiment négligeable.

Nous connaissons l'objection qui nous est faite, faute de pouvoir nous contredire avec des chiffres et des faits, ne fût-ce que par la simple raison que toute œuvre gouvernementale est inconcevable sans pressurage préalable de ceux qui sont appelés à en profiter et ne représente dans le meilleur des cas qu'une restitution, toujours partielle, puisque personne ne veut certainement *gouverner* pour rien. On nous dit :

— Votre critique stérile ne rime à rien. Dites-nous donc une bonne fois ce qu'il faut faire.

Remarquons d'abord ce fait. Que nous puissions ou non dire ce qu'il faut faire, cela ne change rien à notre constatation qu'avec le bulletin de vote le résultat est nul. Or, si telle est la vérité incontestable, ce n'est pas à nous seulement que doit se poser la question: Que faire? — mais chacun doit se la poser individuellement.

L'abstentionnisme anarchiste n'obtiendrait que ce résultat de poser impérieusement et universellement cette question : Que faire? — que sa valeur apparaîtrait déjà très grande.

Avec le système électoral, la grande masse des électeurs s'en rapporte uniquement pour cela à quelques élus. Il en résulte que *celui qui vote le fait surtout avec l'idée plus ou moins consciente de s'abstenir ensuite de s'occuper de la chose publique.* Il s'en décharge sur son élu. Le vote plus qu'une participation à la vie publique, ne représente qu'un renoncement à s'y mêler. Chaque électeur pense qu'il vaut mieux qu'un autre le fasse pour lui.

Mais la chose publique est si immense, complexe et ardue qu'il n'est pas de trop de la participation directe de toutes les intelligences, capacités et forces pour bien la servir. Or, ou cela se fait en dehors du gouvernement et l'utilité de ce dernier apparaît douteuse, ou le gouvernement n'intervient que pour ordonner ce que lui gouvernement ne sait pas faire à ceux qui le savent, et nous avons le règne systématique de l'incompétence.

C'est précisément parce que chacun ne peut répondre que dans le domaine propre à son activité à la demande : Que faire ? — que le gouvernement apparaît une absurdité, car il doit par définition répondre à tous les besoins de toute la vie sociale.

Les phrases vagues des programmes électoraux n'ont jamais répondu à la redoutable question : Que faire ? C'est une réponse qu'aucune majorité électorale ne saura jamais donner; mais chaque individu peut et doit la donner pour tout ce qu'il connaît pratiquement des formes innombrables du travail humain.

Et c'est précisément parce que le vote n'est que l'escamotage pour le grand nombre de cette question : Que faire ? — que nous n'en voulons pas.

L'Etat et la Révolution

Le rôle du gouvernement.

Le rôle du quiconque est au pouvoir fait ce qu'il veut, peut détraquer la machine quand il lui plaît, changer à volonté, pour un temps donné, les destinées de tout un peuple, de l'Europe, du monde entier.

Je dis *quiconque.*

Il n'a besoin ni de génie, ni même d'intelligence. — Mandrin ou Jocrisse, peu importe.

Il n'a qu'un nom. — Il s'appelle : Celui qui peut !

Et il le prouve.

— Le suffrage universel renverra tous ces gens-là ; et leurs propres bêtises les chasseraient encore, à défaut de la volonté nationale !

— Peut-être !

Voilà bien des fois qu'on les renvoie, et ils y sont toujours !

Profitez de la leçon, voyez d'où vient le mal. — Il n'y a qu'un remède, employez-le.

Quand un préfet vous bouscule, ne vous dites pas :

— On changera le ministre, qui changera le préfet, et je serai tranquille.

— Jusqu'à quand ?

S'il suffit de changer le ministre pour changer les préfets qui piétinent sur vos droits et sur vos libertés, c'est que vos droits et vos libertés sont à la merci du préfet, qui est à la merci du ministre, qui est à la merci du hasard. Quand vous changez vos députés, quand vous en nommez d'autres, vous faites ce que fait un malade qui, se trouvant mal sur le côté droit, se retourne sur le côté gauche.

Changer de côté, c'est changer de malaise — ce n'est pas se guérir !

La preuve que ce sont les lois qui sont mauvaises, que c'est l'organisme politique qui est détestable, que c'est le Gouvernement qui est la menace et l'ennemi, c'est que, sans abroger une loi, sans toucher à l'organisme politique, sans modifier le Pouvoir gouvernemental, — rien qu'à s'en servir, — les hommes au Pouvoir vous traitent, à leur caprice, comme des chiens !

Le mal existait donc *avant*, aussi bien que *pendant.*

Voulez-vous qu'il existe encore *après ?*

Le chat dort aussi quelquefois, — ce qui n'empêche pas que les souris, si on les consultait, ne se contenteraient pas de renvoyer *Minet* du grenier, pour y introduire *Raton.*

Elles diraient : — Pas de chat !

Le peuple souverain n'en est pas encore venu à comprendre ce que comprennent les souris !

A chaque nouvelle Révolution, il me fait l'effet de ces enfants qui dansent en rond, en chantant :

Promenons-nous dans les bois,
Pendant que le loup n'y est pas !
— Loup, y es-tu ?

— J'y suis ! — répond le loup.

Et le gouvernement, qui *était toujours là,* en effet, vous coffre, vous sabre, vous croque à belles dents.

Quant à vous, vous détalez en criant : — La prochaine fois, nous en prendrons un autre !

Pauvres Calinos !

1877. Arthur ARNOULD.

Le jeu de la bourgeoisie

Tous les socialistes parlementaires ont prétendu que par l'abstentionnisme nous faisions le jeu de la bourgeoisie. Voyons les faits de près.

Tout le monde se trouve d'accord pour voir dans le parlementarisme une institution bien bourgeoise. Participer à cette institution c'est donc contribuer à son fonctionnement, à son jeu. Est-il possible de changer ce jeu de bourgeois en socialiste ? Les faits sans exception répondent pour nous : Non !

La raison en est bien simple.

Ou la majorité restera bourgeoise et il est incontestable qu'elle imposera son jeu bourgeois à la minorité socialiste. Dans ce cas, toutes les parties sont perdues d'avance, et s'obstiner quand même à jouer avec les bourgeois est incompréhensible, à moins d'admettre que les joueurs socialistes, en perdant tout pour le peuple, peuvent néanmoins gagner quelque chose pour eux-mêmes.

Ou la majorité deviendra socialiste. En ce cas il est évident que le jeu parlementaire, dont l'origine, le développement et le but sont strictement bourgeois, devra être remplacé par des institutions nouvelles, grâce auxquelles la masse travailleuse ne soit plus jouée.

Pratiquement, l'histoire de toutes les votations et élections, ici en Suisse où le système est le plus développé et perfectionné, nous apprend que la bourgeoisie arrive toujours à ses fins, en dépit de toutes les „consultations populaires". D'ailleurs, les moyens ne lui monquent point pour faire illégalement ce qui ne lui est pas accordé légalement. La façon dont la journée légale de huit heures est appliquée devrait pourtant avoir appris quelque chose à nos votards. Et il en est ainsi, d'ailleurs, de toutes les soi-disant lois de protection ouvrière.

Et c'est précisément parce que le suffrage universel est le jeu bourgeois par excellence, même en dehors de toutes les tricheries auxquelles il se prête si bien, que nous sommes abstentionnistes.

Voici que le croupier bourgeois nous crie : Faites vos jeux ! Les naïfs qui vont voter verront ramasser leurs bulletins de vote, après quoi ils s'entendront dire : Rien ne va plus! Et ce jeu du pouvoir, où le croupier gagne toujours, comme à tous les jeux, peut durer éternellement. Les joueurs peuvent bien s'illusionner en réalisant quelques petits gains de temps à autre, mais ils se les verront reprendre avec usure.

S'il y a un point sur lequel nous sommes absolument sûrs d'être dans le vrai, c'est en conseillant au monde ouvrier de s'abstenir de faire le jeu électoral bourgeois.

Genève. — Imp. 23, Rue des Bains

JUGÉ PAR SES PAIRS

Réfractaire, vagabond et faussaire

(Suite)

Le 9 avril, Mussolini s'est présenté de nouveau au bureau des étrangers et a demandé à retirer ses papiers. Dans l'intervalle le Parquet avait été prévenu et, en vertu d'un ordre du commissaire de police, Mussolini fut arrêté et conduit en prison. Interrogé en premier lieu par le commissaire de police, Mussolini a répondu ce qui suit:

« Je reconnais que l'année 1903 a été falsifiée « et changée en 1905, mais ce n'est pas moi qui « suis l'auteur de ce faux. Je reconnais toutefois « avoir fait usage de mon passeport sachant qu'il « était falsifié. »

Il est vrai que Mussolini est revenu plus tard sur ses déclarations. Interrogé par le Juge d'instruction qui lui a demandé s'il confirmait ses réponses faites devant le commissaire, il a répondu :

« Oui, mais je les rectifie sur un point: Lors- « que j'ai fait usage de mon passeport à Genève « pour justifier de mon identité, je n'avais pas « remarqué qu'il avait été falsifié par le change- « ment de la date de 1903 en 1905. Cette falsifi- « cation a dû être faite en Italie, alors que j'avais « laissé ce passeport entre les mains de tierces « personnes. J'en ignore l'auteur. »

Cette explication n'a paru suffisante et le dossier de l'affaire, après cette instruction, a été transmis par le Juge d'instruction au Parquet de M. le Procureur général.

M. le Procureur général a examiné à ce moment la question de savoir s'il convenait de poursuivre juridiquement Mussolini, et après l'examen de la question, considérant que Mussolini avait déjà fait sept jours de détention, puisqu'il avait été arrêté le 9 avril et qu'on était déjà au 15 avril, considérant d'autre part que l'expulsion de Mussolini avait été décidée administrativement, le Procureur général décida de ne pas traduire Mussolini devant la Chambre d'instruction.

Voici ce que le Procureur général m'a écrit à ce sujet :

« En vertu de l'article 139 du Code pénal, une « poursuite eût pu être exercée ; toutefois, en « présence de sa jurisprudence constante en pa- « reille matière, le Parquet ne poursuit qu'en cas « de gravité exceptionnelle, tenant compte de la « prison préventive subie (sept jours en l'espèce) « et sachant d'autre part que votre Département, « alors qu'il s'agit de délits d'ordre administratif « tels que production à l'autorité de papiers fal- « sifiés, refuse la prolungation du séjour aux « étrangers qui s'y sont livrés. Il était donc inu- « tile de provoquer, en outre, une sanction judi- « ciaire. C'est dans ces conditions que la Cham- « bre d'instruction a rendu une ordonnance de « mise en liberté provisoire qui ne peut être in- « terprétée comme une constatation d'innocence, « puisqu'à l'heure actuelle encore Mussolini « pourrait être poursuivi. »

C'est en considération de ces deux faits : d'une part la détention subie par Mussolini, d'autre part l'expulsion de Mussolini décidée par le Département, que le magistrat chargé des fonctions du ministère public n'a pas traduit Mussolini devant la Chambre d'instruction. C'est donc à tort que, dans une correspondance d'un journal de notre ville, Mussolini dit avoir été acquitté.

« Le 15 avril, après sept jours de détention, « l'accusation disparaît. On m'acquitte... »

Il est vrai qu'il ajoutait immédiatement : « Je crois qu'il s'agissait de la liberté provisoire. » En effet, c'était la liberté provisoire sans caution. Mais le fait délictueux qui lui était reproché était absolument établi.

C'est le 15 avril au matin que la Chambre a pris la décision de délivrer Mussolini provisoirement. L'écrou a été levé dans les premières heures de l'après-midi et Mussolini a été transféré à la Sûreté. Là il a dû répondre de nouveau à un questionnaire. On lui a notifié à ce moment-là son expulsion et il a signé sur le dos du questionnaire, auquel il avait répondu, qu'il avait eu connaissance de l'arrêté d'expulsion prononcé contre lui.

En ce qui concerne la procédure suivie contre Mussolini, j'ai sous les yeux l'ordre de transport du Département de justice et police. Le canton de Genève ordonne que Mnssolini soit livré à l'autorité tessinoise à Chiasso. Ceci répond à des allégations erronées qui ont été émises dans le Grand Conseil du Tessin, où l'on a représenté que le gouvernement genevois avait fait conduire Mussolini dans le Tessin, pour être livré aux autorités italiennes.

Pourquoi maintenant Mussolini a-t-il été conduit à Chiasso ? Ces expéditions à Chiasso sont faites en vertu d'un ordre et d'une circulaire du Département politique fédéral. Le Département fédéral a envoyé en 1894, il y a dix ans, une circulaire aux cantons, pour les inviter à adopter un mode uniforme d'expédition des expulsés d'origine italienne et, d'après ces instructions, cette expédition doit être faite à Chiasso pour toutes les expulsions d'Italiens.

Cette décision avait pour but de régler un état de choses qui donnait lieu à beaucoup d'inconvénients. Le canton de Genève, expulsant un Italien, devait le conduire à la frontière voisine, c'est-à-dire à la frontière vaudoise. Là, s'il n'était pris aucune disposition générale, l'expulsé se trouvait de nouveau interrogé, appréhendé, détenu peut-être, jusqu'au moment où la décision était prise de le renvoyer à un autre canton, et ainsi de suite, de Vaud à Fribourg, de Fribourg à Berne, de Berne à Lucerne, de Lucerne dans les petits cantons, et des petits cantons au Tessin.

Tout cela n'allait pas sans de grands retards, sans de véritables inconvénients, très grands pour les personnes qui étaient ainsi expulsées. Il valait infiniment mieux, dans leur intérêt même, adopter un mode de vivre d'après lequel l'expulsé est remis avec une sorte d'ordre de marche, au conducteur de train, et remis par ce conducteur de train en train, jusqu'à destination. De cette façon les expulsés étaient conduits à leur destination le plus rapidement possible, avec moins de désagrément pour eux.

Il est procédé de même pour les Français expulsés des différents cantons suisses. Ils sont dirigés vers Genève et c'est de Genève qu'ils sont renvoyés à la frontière française.

Je reconnais qu'il y a lieu de faire une distinction entre les Italiens qui peuvent rentrer dans leur pays et ceux qui ne peuvent pas y rentrer, parce qu'ils sont réfractaires, insoumis à la loi militaire italienne. Pour ceux-là, il est évident qu'il paraît inutile de les conduire à Chiasso, alors même qu'il n'est pas décidé qu'ils seront remis ou plutôt qu'il est décidé qu'ils ne seront pas remis à l'autorité italienne.

Dans le cas particulier, nous avons ignoré la qualité de réfractaire de Mussolini. Mais il paraît que les amis de Mussolini, devançant son départ, avaient avisé les autorités tessinoises de ce fait. C'est ce qui fait qu'on est intervenu au Tessin et qu'on a même, avant qu'il fût arrivé à Chiasso, libéré Mussolini.

Il existe, en effet, au Tessin, comme à Genève pour les Français, un examen fait par un commissaire spécial, payé en partie par la Confédération, en partie par le gouvernement du Tessin, et chargé d'examiner le cas de chacun des expulsés italiens qui sont réfractaires, insoumis aux lois de leurs pays et ne peuvent pas être remis aux autorités italiennes. Ils sont dirigés ailleurs.

Je reconnais qu'il y aura lieu, pour le gouvernement de Genève qui expulse des Italiens, de s'enquérir, dans la mesure du possible, de la question de savoir si ces expulsés sont réfractaires, de manière à ne pas les mener à Chiasso inutilement, pour qu'ils soient renvoyés ensuite ailleurs.

Mais il y a une bonne raison pour que nous ayons ignoré la qualité de réfractaire de Mussolini, c'est que Mussolini voulant faire usage d'un passeport, ne pouvait pas avouer qu'il fût réfractaire. S'il s'était à la fois déclaré réfractaire et avait fait usage d'un passeport, on se serait étonné qu'il pût avoir comme réfractaire un passeport régulier. Il a laissé ignorer la date de son passeport et sa qualité de réfractaire.

Voilà ce qui concerne la façon dont Mussolini a été envoyé à la frontière. J'ai répondu ainsi à la seconde question posée par M. Wyss : « De quel « droit la police genevoise a-t-elle expédié Mus- « solini depuis la frontière cantonale genevoise « jusqu'à Chiasso ? » et également à la troisième question : « Est-il vrai que l'extradition n'a pu « être parachevée que grâce à l'intervention du « gouvernement tessinois qui a mis Mussolini en « liberté ? » Sur ce point nous ne savons absolument que ce que tout le monde sait, par les déclarations des journaux. Mais nous n'avons reçu aucune espèce d'avis, aucune lettre, aucune protestation, ni du gouvernement tessinois, ni du gouvernement fédéral, et ceci répond à la quatrième question posée par M. Wyss : « Est-il vrai « que le gouvernement du canton du Tessin a « adressé au Conseil fédéral des observations au « sujet de la conduite du gouvernement genevois « dans cette affaire ? » Nous l'ignorons absolument. Le Conseil fédéral ne nous a fait aucune communication à cet égard.

Reste la cinquième question : « Est-il vrai que « l'on a menti en affirmant au défenseur de Mus- « solini à 11 heures du matin, que son client « était déjà parti, alors que Mussolini n'a été « expédié par fourgon à bagages qu'à 3 heures « de l'après-midi ? » Il résulte des déclarations, soit du Procureur général, soit du directeur de la prison, soit de Me Zurlinden, avocat de Mussolini, que j'ai au dossier, qu'aucun refus n'a été opposé au Parquet à Me Zurlinden, et que lorsque Me Zurlinden s'est présenté à la prison, on a pu lui dire à deux heures et demie de l'après-midi, heure à laquelle il s'est présenté, que Mussolini avait déjà quitté la prison et avait été transféré à la Sûreté.

Voilà ce que j'avais à répondre aux questions posées par M. Wyss au sujet de Mussolini.

Maintenant, Messieurs, deux mots sur la personnalité de Mussolini. Mussolini est un ancien instituteur italien, qui s'occupe actuellement de propagande socialiste-révolutionnaire Il a été arrêté en juillet 1902, à Lausanne, pour vagabondage, à Berne, en 1903, pour délit politique, détenu jusqu'au 19 juin et expulsé du canton de Berne. Il nous a été signalé par circulaire du 31 juillet 1903, de l'autorité fédérale, comme anarchiste. Je crois que Mussolini proteste contre cette qualification d'anarchiste et qu'il se contente de celle de socialiste-révolutionnaire. C'est, en effet, en cette qualité, que Mussolini s'est comporté chez nous. Même avant de s'être présenté au bureau des permis de séjour pour régulariser sa situation, Mussolini jouait déjà un rôle dans les séances de la section socialiste-révolutionnaire italienne de Genève. Dans une séance qui eut lieu dans les premiers jours de mars, Mussolini a fait un grand discours, parlant du mouvement politique actuel en Italie. Il a fait l'historique du parti dont la naissance est due à l'internationalisme. Il en a tracé les différentes phases et les révolutions accomplies au cours du temps. Le mouvement selon lui a toujours été insurrectionnel et révolutionnaire.

Mussolini a rappelé à ce sujet les paroles prononcées en 1893 par Turati, le socialiste italien : « Le prolétariat milanais doit descendre sur les places et s'il peut prendre possession de Milan, il en fera une petite république milanaise. » Selon Mussolini, Turati était donc aussi un révolutionnnaire. Il a dit encore que toutes les réformes qu'on veut demander à la bourgeoisie ne sont qu'une ironie, que le parti socialiste doit être révolutionnaire et doit par conséquent lutter contre l'Etat, la monarchie et contre le capital ; contre l'Etat parce qu'il représente le comité pour les intérêts des capitalistes, comme disaient Lassalle et Marx.

Mussolini s'est déclaré d'accord pour la séparation des réformistes d'avec les révolutionnaires, qui iront, eux, directement vers l'émancipation intégrale du prolétariat.

Mussolini s'est donc déclaré franchement partisan du groupe des révolutionnaires Par conséquent, Messieurs, Mussolini, en raison même de son activité à Genève, s'était mis dans la situation d'être expulsé, à l'égal de son ami et *alter ego* Donatini, qui a été, comme vous le savez, également expulsé du canton et dont le recours a été écarté par le Conseil d'Etat.

Messieurs, peut on faire un grief à l'Etat d'avoir prié Mussolini de passer la frontière, alors que d'une part il a cherché à se servir, pour s'établir chez nous, de moyens déshonnêtes, en falsifiant un acte de légitimation qui lui était demandé, et que d'autre part il a pris la parole et montré son activité dans un milieu essentiellement révolutionnaire, qui cherche par tous les moyens possibles à combattre nos institutions. Je ne le crois pas, et j'estime que c'est le devoir de l'Etat, de simple défense, d'éloigner de son territoire des hommes qu'il doit considérer comme dangereux pour nos institutions.

C'est surtout pour le fait d'avoir essayé de présenter des papiers faux, que Mussolini a été arrêté, qu'il a été interrogé et que son expulsion de notre territoire a été décidée. Mais, comme vous le voyez d'après ces renseignements, il ne s'agit pas simplement d'un étranger malheureux, qui a cherché à se procurer, même par des moyens déshonnêtes, un moyen de légitimer sa demande d'un permis de séjour, mais d'un homme dont la présence chez nous est dangereuse, par le fait des idées qu'il professe et surtout des moyens qu'il préconise et de l'activité qu'il cherche à développer parmi ses coreligionnaires et compatriotes italiens.

Voilà les explications que je tiens à donner à ce Conseil. Je me réserve de reprendre la parole, si je l'estime nécessaire. (*Bravos.*)